

30 mai 2016

## ***Accord entre le Département de l'Eure, VNF et l'Etat***

### **Notre-Dame-de-la-Garenne : Piétons et vélos pourront de nouveau franchir la Seine**

-----

### **Amfreville-sous-les-Monts : une passerelle surélevée pour améliorer le trafic fluvial**

**Les passerelles piétonnes qui permettent au public de franchir la Seine au niveau des écluses d'Amfreville-sous-les-Monts et de Notre-Dame-de-la-Garenne vont faire l'objet d'importants travaux.**

Jeudi 27 mai, le président du Département de l'Eure Sébastien Lecornu et Frédéric Duché Vice-Président du Département et maire des Andelys ont rencontré le Préfet François Philizot (délégué interministériel au développement de la vallée de Seine) ainsi que le Directeur Général des Voies Navigables de France (VNF), Marc Papinutti. Cette rencontre a eu lieu aux écluses d'Amfreville-sous-Les-Monts (barrage de Poses) et s'est poursuivie aux écluses de Notre-Dame-de-la-Garenne (entre Gaillon et Vernon). Ce rendez-vous tripartite a permis de régler en quelques heures deux dossiers en souffrance depuis au moins trois ans.

Très concrètement le Département va participer financièrement aux travaux de surélévation de la passerelle piétonne qui enjambe les écluses de Poses. En effet dans le cadre du développement du trafic fluvial, notamment des porte-conteneurs, VNF souhaite depuis longtemps rehausser la passerelle piétonne qui passe au-dessus des écluses. En effet sa hauteur actuelle (17,30 m) limite les péniches à transporter trois niveaux de conteneurs alors que les échanges commerciaux et les capacités des transporteurs justifient de passer à quatre niveaux.

De son côté le Département avait aussi à cœur de rénover un ouvrage qui répond à des besoins de déplacements domicile-travail des riverains et revêt un intérêt touristique croissant. La fréquentation annuelle de cette passerelle de 473 mètres de long (!) est estimée à 200 000 personnes. A noter aussi à proximité immédiate de la passerelle, la présence de la base de loisirs «Les trois lacs / Léry Poses». Une économie locale est également en développement à proximité de cette passerelle avec un restaurant et la serre géante Biotropica qui, chaque année, attire de plus en plus de visiteurs. Ce site est donc un but privilégié de promenade locale et bon nombre de chemins de grandes randonnées y convergent.

## Une bonne nouvelle pour le projet "la Seine à vélo"

Dans la même volonté de développer le tourisme vert en facilitant les franchissements du fleuve, le Département, VNF et l'Etat ont aussi trouvé un accord pour lancer des travaux de sécurisation qui vont permettre de rouvrir la passerelle piétonne qui relie St-Pierre-la-Garenne (près de Gaillon) à Port-Mort. Cette passerelle fermée depuis des années au public va donc reprendre du service.

Pour Sébastien Lecornu ces travaux s'inscrivent pleinement dans la première phase du projet "La Seine à Vélo" qui permettra à terme d'aller jusqu'à la mer à vélo. Un premier tronçon de ce projet ambitieux passe par la création d'un vélo-route reliant, via les anciens chemins de halage, Giverny-Vernon-Les Andelys : *" Rouvrir le franchissement de la Seine aux piétons et cyclistes entre St-Pierre-la-Garenne et Port-Mort cela permettra de créer un autre point d'accès à mi-chemin du futur vélo-Seine et favorisera sa fréquentation. La réouverture de cette passerelle c'est aussi un enjeu économique important pour les restaurateurs qui sont installés mais aussi pour le confort des cyclotouristes qui auront besoin de faire une halte et de trouver des services entre Giverny et Les Andelys. C'est avec ce type d'initiative que le vélo-Seine parviendra demain à innover les deux rives de la Seine et donc à assurer le développement d'une économie touristique."*